

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'intimidation chez les aînés, une réalité peu connue, mais pourtant bien réelle...



Nouvel outil de sensibilisation pour prévenir et contrer l'intimidation... peu importe l'âge !

Sherbrooke, 15 novembre 2017 – À l'inverse de la réalité des jeunes, l'intimidation chez les aînés est peu documentée et passe souvent sous silence. DIRA-Estrie, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, lance officiellement un nouvel outil de sensibilisation sur le thème de l'intimidation vécue chez les aînés : *Je prends ma place !* Plusieurs activités de sensibilisation seront animées dans les 7 MRC de l'Estrie et l'outil sera diffusé à l'échelle provinciale pour les organismes intéressés. Le projet est financé par le programme Québec ami des aînés (avril 2016 à février 2018).

Pourquoi aborder le thème de l'intimidation vécue chez les aînés ?

L'intimidation, reconnue comme une forme de maltraitance, est une problématique sociale d'actualité, mais peu documentée, concernant les aînés. « Pourtant, il s'agit d'un problème bien réel que plusieurs vivent au quotidien » ajoute Lucie Caroline Bergeron, coordonnatrice de DIRA-Estrie. Parallèlement, DIRA-Estrie collabore avec la *Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées* pour mener un projet de recherche concernant les demandes d'aide, entre autres, en contexte d'intimidation.

Qu'est-ce que l'intimidation ?

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » - définition de la Loi sur l'instruction publique.

Source : Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, lancé en 2015 par le premier ministre, M. Philippe Couillard.

En quoi consiste l'outil *Je prends ma place !* ?

Comment agir en tant qu'aîné intimidé, témoin, intimidateur, proche ou intervenant face à des situations complexes d'intimidation ? À travers une mise en scène, la vidéo *Je prends ma place !* suggère des actions adaptées aux personnes impliquées tout en suscitant la réflexion. L'outil comprend deux volets d'animation, soit une activité spécifique aux aînés et une autre adaptée aux familles et aux intervenants. « Prendre sa place est important. Il existe toujours une action à entreprendre qui peut être aidante et qui respecte notre propre rythme. » affirme Ninon Chénier, bénévole et comédienne qui incarne le personnage intimidé dans la vidéo.

Les réactions des aînés envers l'activité Je prends ma place !

Jusqu'à présent, près de 150 personnes (majoritairement des aînés) ont participé à l'activité de sensibilisation depuis le mois d'octobre et ce n'est qu'un début ! « *Les réactions des aînés rencontrés sont éloquentes : les aînés se sentent interpellés et se montrent sensibles à la problématique ainsi qu'aux conséquences engendrées. Certains nomment se sentir particulièrement concernés, référant à des expériences personnelles douloureuses. D'autres disent se sentir réconfortés par l'activité qui favorise le respect et l'affirmation de soi.* » souligne Marie-Philippe Dubuc, chargée de projet chez DIRA-Estrie.

À propos du lancement officiel du 15 novembre

L'objectif du lancement était de rassembler des aînés, des collaborateurs et des acteurs du réseau (résidences, organismes, services dédiés aux aînés) afin de favoriser le déploiement de l'outil, tout en informant la population d'une initiative régionale qui vise à prévenir et contrer la problématique de l'intimidation chez les aînés.



Participants bénévoles au projet Je prends ma place !

– 30 –

DIRA-Estrie, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, est un organisme communautaire fondé en 1993 qui lutte pour prévenir et contrer la maltraitance envers les aînés.

Dénoncer la maltraitance

Informer les aînés de leurs droits et de leurs recours

Référer les aînés au besoin

Accompagner les aînés dans les démarches afin de faire cesser les abus.

Pour plus d'informations : Marie-Philippe Dubuc, chargée de projet chez DIRA-Estrie

(819) 346-0679 | projet3@dira-estrie.org